



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

La Rochelle, le 08/07/2020

**DIRECCTE – Unité Départementale de Charente Maritime**

**ACCUEIL DU PUBLIC**

L'accueil du public dans les locaux de LA ROCHELLE (3 Avenue de la Porte Dauphine) est assuré du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

**RENSEIGNEMENTS EN DROIT DU TRAVAIL**

Le Service de Renseignements en Droit du Travail de l'Unité Départementale de la Direccte est joignable au numéro suivant :

**☎ 0806 000 126 puis composer le 17 # (Service gratuit + coût d'un appel local)  
de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h  
Du lundi au vendredi sauf les lundi après-midi et jeudi après-midi**

Prise de RDV téléphonique par Internet :

<http://nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr/Charente-Maritime>

**Les usagers peuvent prendre RDV sur les créneaux disponibles (les matinées). Un rappel par téléphone à la date et heure du RDV est assuré du lundi au jeudi.**

Pour toutes questions par courriel :

[na-ud17.renseignement@direccte.gouv.fr](mailto:na-ud17.renseignement@direccte.gouv.fr)

**ACTIVITÉ PARTIELLE**

Pour toutes questions relatives à l'activité partielle, nos services sont joignables :

- prioritairement par courriel à l'adresse suivante : [na-ud17.activite-partielle@direccte.gouv.fr](mailto:na-ud17.activite-partielle@direccte.gouv.fr)
- également par téléphone au **0806 000 126**, puis indiquer le code du département (17).

**Contact réservé à la presse**

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur  
CS 7000  
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)  
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)